

Réf: Dossier 390973

Avis de constitution

SOCIETE « RUXAF »

Siège Abidjan, Cocody, ABIDJAN, COCODY, ANGRE
CHATEAU, LOT 2587, ILOT 228, Lot 2587, Ilot 228

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 26/01/2025 , et enregistrés le 18/02/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « RUXAF »

Objet : La formation en ligne;

- Le coaching privé;
- La vente de logiciel;
- Divers.

Et pour réalisation de l'objet social :

- L'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles;
- L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilités de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux;
- La prise en location gérance de tous fonds de commerce;
- La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée;
- Et généralement, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 2,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Vingt Mille (20,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan, Cocody, ABIDJAN, COCODY, ANGRE
CHATEAU, LOT 2587, ILOT 228, Lot 2587, Ilot 228

Dirigeant(s) M KONAN KOUAKOU DESIRE VALERY
(GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B13-02589 du 11/03/2025 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°15575/GTCA/RC/2025 du 11/03/2025

